



# PARTI RADICAL

Liberté, Égalité, Fraternité

Paris, le 12 février 2014

Monsieur le Ministre,

La France célèbre, tout au long de cette année, le centenaire de la Première Guerre mondiale, « cette Grande guerre » qui décima des milliers de jeunes français, patriotes, partis pour beaucoup d'entre eux la fleur au fusil ; elle éradiqua aussi toute une génération d'autres jeunes, essentiellement allemands mais aussi américains, anglais, italiens, australiens ou africains, tous issus de nations parties prenantes à ce conflit meurtrier qui devait être la « Der des Der » ; prophétie hélas démentie quelques décennies plus tard par la Deuxième Guerre mondiale avec sa cohorte et son cortège d'horreurs, de morts tombés eux aussi au champ d'honneur, ou innocentes victimes du pire des crimes contre l'humanité, celui de la Shoah.

Cette commémoration se doit de réunir tous les Français au-delà de leur sensibilité politique ou religieuse autour des couleurs de notre drapeau, comme un gage d'appartenance à une même communauté de destin et de partage des mêmes idéaux républicains.

Elle se veut d'abord comme un impératif devoir de mémoire et de reconnaissance éternelle à l'égard de tous ceux qui offrirent à la France le plus grand des sacrifices qu'un homme puisse donner à son pays : celui de sa vie.

Des tranchées de Verdun aux champs de bataille d'Ypres, de la Marne, de Flandre, de Lorraine, d'Alsace ou du Chemin des Dames, leur sang a irrigué et continue à imprégner notre sol.

Mais cette commémoration se doit aussi de permettre aux générations d'aujourd'hui françaises et européennes de tirer les enseignements de cette horrible confrontation et de toujours privilégier tant que faire se peut, le dialogue et le compromis diplomatique.

Clémenceau disait avec justesse « *qu'il est plus facile de faire la guerre que la paix* ».

L'Europe qui doit faire face à la menace terroriste semble néanmoins à l'abri de toute confrontation sur son territoire. Même si l'on se doit d'avoir présent à l'esprit le conflit des Balkans, à moins de 3 heures de Paris, qui s'est embrasé pour des raisons essentiellement ethniques et religieuses dans les années 90.

La très grande majorité des jeunes - à l'exception de ceux qui ont été ou se sont engagés dans l'armée et sur des théâtres d'opérations extérieures - ont eu la chance de ne pas connaître les affres de la guerre, mais une période de paix, de liberté et de neutralité.

Et puisque, Monsieur le Ministre, j'évoquais Clémenceau, le Tigre, le Père la victoire, je souhaiterai rappeler à cette occasion son appartenance au Parti Radical, anciennement Parti Radical, Républicain et Radical Socialiste, le plus ancien de France, dont j'ai l'honneur de présider sa commission Défense et Forces armées.

C'est pourquoi, Monsieur le Ministre, au nom des membres de ma commission et dans un souci partagé d'honorer tous nos vaillants anciens, morts pour la France, nous vous serions particulièrement gré de bien vouloir nous associer tout au long de cette année aux multiples commémorations patriotiques, militaires, civiles et historiques organisées sous votre égide pour entretenir la flamme du souvenir.

Vous en remerciant tout particulièrement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma très haute considération.



Jean-Jacques CURIEL  
Président de la Commission Défense  
et Forces armées du Parti Radical

**Monsieur Kader ARIF**

Ministre délégué auprès du ministre de la Défense,  
chargé des Anciens Combattants  
37, rue de Bellechasse  
75700 PARIS 07 SP